

**LEADER + PAYS MIDI-QUERCY**  
**Fiche projet 2006 (à tester avec la grille multicritère d'analyse de projet)**

**OPERATION N° 59**

**MESURE N°1**

**PRESAGE N° 21196**

**1. LIBELLE DE L'OPERATION :**

Mise en œuvre de la charte paysagère du Pays Midi-Quercy : communication, animation - sensibilisation, appui technique.

**2. LOCALISATION DE L'OPERATION :** principalement sur plusieurs Communes. Par type d'action :

**Document de présentation charte paysagère :** Pays Midi-Quercy et au-delà

**Livret paysage et patrimoine enfants :** Communes de Puylaroque et de Mouillac

**Journées murets :** Commune de Caylus pressentie et autre lieu non déterminé à ce jour

**Journée Patrimoine de Pays :** 10 Communes du P.M.Q. réparties sur plusieurs C.Communes

**Voyage d'études :** Cévennes (Florac et environ). Le cas échéant : autre lieu non déterminé à ce jour.

**Cartographies agricoles : C.C. QRGA (9 Communes) :** Parisot, Castanet, Cazals, Espinas, Lacapelle-Livron, Loze, Mouillac, Puylagarde, St-Projet - **C.C. Quercy Vert :** Verlhac-Tescou, Puygaillard-de-Quercy

**3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :** Un an, en 2006.

**4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :** SYNDICAT MIXTE PAYS MIDI-QUERCY

**5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :** EN TTC

COUTTOTAL	Leader+	Département	Région	Autofinancement
26 000	10 400 (40 %)	2600 (10 %)	7800 (30 %)	5200 (20 %)

**6. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation...)	25 050
Fonctionnement	950
Investissement	-
<b>TOTAL</b>	<b>26 000</b>

**7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

Les actions prévues sont axées autour de TROIS OBJECTIFS :

**1. Informer et sensibiliser le grand public et les acteurs du développement local, en Pays Midi-Quercy et au-delà, à la charte paysagère élaborée et à son contenu.**

**ACTION PREVUE :** •réédition et diffusion d'un document de présentation de la charte paysagère élaboré fin 2005, ayant vocation à délivrer une première information sur cette charte.

**2. Sensibiliser le grand public, le public jeune, les acteurs du développement local aux paysages et au patrimoine du Pays Midi-Quercy, en particulier :** aux savoir-faire traditionnels, au patrimoine bâti rural et/ou aux matériaux de l'architecture rurale traditionnelle, par plusieurs actions ciblées.

**ACTIONS PREVUES :**

• préparation de la Journée du Patrimoine de Pays : animation territoriale et coordination au sein du Pays Midi-Quercy permettant l'élaboration de la brochure d'information liée à cette journée, participation à sa diffusion, soutien à la mise en place des animations prévues.

• élaboration d'un livret d'interprétation paysage et patrimoine à destination des enfants dans un secteur localisé essentiellement le long du GR de Pays Midi-Quercy.

• participation à un voyage d'études « pierre et développement local » : échange d'expériences et de « bonnes pratiques » avec des territoires menant des actions de préservation, de valorisation de la pierre.

• soutien à l'organisation et à l'animation de 2 « journées murets de pierres sèches » ouvertes à tous publics, dans le secteur des Causses de Caylus et du Quercy Blanc.

**3. Disposer d'un outil cartographique susceptible de favoriser une réflexion d'ensemble en matière de gestion de l'espace agricole et de développement,** aidant la réflexion et la gestion territoriale. A cette fin, mettre à la disposition des élus des informations sur la situation et l'évolution foncière de certains espaces agricoles, à échelle communale et intercommunale.

ACTION PREVUE : • couvrir entièrement le territoire de 2 C. de Communes par des cartographies agricoles communales et intercommunales : les CC du Q.R.G.A et du Quercy Vert.

MOYENS MOBILISES SUR CES TROIS OBJECTIFS :

Le SMPMQ fera appel à un **prestataire** pour l'impression du document de présentation de la charte paysagère et l'élaboration des cartographies agricoles communales. L'élaboration du livret enfants sera confiée à l'**APICQ** : cette action est prévue dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le SMPMQ en 2004. Les journées murets de pierre sèche seront animées par des **structures qui en feront la demande**, dans la limite des financements disponibles. Seront réalisés **par le SMPMQ** : l'animation territoriale dans le cadre de la Journée du Patrimoine de Pays et du voyage d'étude sur la pierre, les actions de diffusion des documents et le suivi de ces actions.

**PARTENAIRES** : Les actions prévues seront réalisées dans le cadre d'une forte démarche partenariale contribuant à la mobilisation et à la mise en réseau d'acteurs.

Exemple 1 : lors de la conception du document de présentation de la charte paysagère, ont été sollicités pour avis, sur la forme du document et son contenu : les élus du P.M.Q., les représentants du C.D.D., les organismes techniques participant au Comité de pilotage de la charte paysagère.

Exemple 2 : sont associés à la conception du livret paysage et patrimoine pour enfants, dans le cadre d'un comité technique : représentants du C.Général 82, CAUE 82, Comité de randonnée 82, CDT 82, Education Nationale, Société des Sciences Naturelles 82, M.P.F. 82, Maison du Patrimoine Midi-Quercy, Communes concernées, CDD....

Exemple 3 : sont associés à la préparation de la Journée du Patrimoine de Pays en Midi-Quercy : associations Moulins du Quercy, Maisons Paysannes de France, APICQ, les Amis du Vieux Caussade et de son Pays, Maison du Patrimoine Midi-Quercy, Nature vivante, Lou Viel Castel ; Office de Tourisme St Antonin Noble-Val et de Montpezat, Maison des Arts de Nègrepelisse, Communes concernées.

Exemple 4 : ont participé au voyage d'étude sur la pierre : plusieurs acteurs du développement local des Cévennes, de l'Ariège et du Midi-Quercy (entre autres pour ce territoire : M. P. de France, Maison du Patrimoine Midi-Quercy, APICQ, représentants du C.D.D. du Pays, SMPMQ).

## **8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+**

**Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'axe 1 ; action 1 « améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire. Elles favorisent également la mise en réseau des acteurs (axe 2, fiche action 3).

## **9. VALEUR AJOUTEE DE CE PROJET POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE PAYSAGE :**

Mise à disposition de documents liés aux paysages et au patrimoine culturel du PMQ, favorisant leur connaissance et leur préservation ou mise en valeur par divers publics. Mise à disposition d'un outil de gestion territoriale, à échelle communale et intercommunale (cartes agricoles). Réalisation d'actions concrètes, ponctuelles, de mise en valeur (restauration de murets).

### **①- PARTENARIAT - MISE EN RESEAU D'ACTEURS : (appréciation globale)**

● *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible)*

0.  L'opération n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs
1.  Le rapprochement entre acteurs du Pays / territoires voisins est opéré pour des raisons financières
2.  La collaboration entre acteurs du Pays Midi-Quercy ou territoires voisins se fonde sur le partage d'un risque ou d'un problème commun, afin de trouver une solution
3.  **La collaboration se fonde sur un objectif partagé / une perspective opérationnelle commune**
4.  La collaboration se fonde sur des pratiques communes formalisées

● Préciser les acteurs impliqués (notamment ceux du Pays Midi-Quercy ou des territoires voisins) :

Voir liste page précédente, à partir de 4 exemples.

● Par quels moyens ce projet renforce les échanges/ la mise en réseau d'acteurs évoquée ? :

Mise en réseau d'acteurs principalement par un travail d'animation territoriale, passant par l'organisation et l'animation de réunions de travail régulières (livret paysage, journée patrimoine de Pays) et/ou ponctuelles (cartographies agricoles, voyage d'études, journées murets) puis le déroulement de certaines animations.

## ②- CARACTERE INNOVANT OU EXPERIMENTAL DU PROJET POUR LE PAYS MIDI-QUERCY :

● *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible)*

0.  Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy.
1.  Il améliore une opération existante en lui apportant un plus : il renforce sa valeur ajoutée
2.  Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs
3.  **Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national**
4.  Il est totalement nouveau

● Précisez l'élément innovant ou expérimental :

- **Pour la Journée du Patrimoine de Pays** : participation à l'élaboration et à la diffusion d'une brochure d'information relative à 3 Départements : Lot, Tarn et Tarn-et-Garonne. - **Pour les cartes agricoles** : croisement d'informations liées aux blocs fonciers des exploitants âgés de plus de 55 ans, des zones à risque naturel notamment inondation, des données de la DDAF... Documents à échelle communale et intercommunale.- **Pour le livret d'interprétation** : forte démarche partenariale pour la conception, valorisant une section du GR de Pays. - **Voyage d'étude** sur la pierre associant des acteurs du patrimoine du PMQ et de Départements différents : inédit pour le PMQ, à la connaissance du SMPMQ.

## ③- DEGRE DE PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES FINAUX ET DES PUBLICS CIBLES

● *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible)*

0.  Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés
1.  Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux
2.  **Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne**
3.  Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales
4.  Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité

● Précisez : niveau de participation variant selon les actions ; la majorité d'entre elles sont menées dans le cadre d'une démarche partenariale, mais les bénéficiaires finaux ne sont pas systématiquement impliqués.

## ④- CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE :

● *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible)*

0.  L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ
1.  L'action et/ ou la méthode peut être reproduite mais non en Pays Midi-Quercy
2.  L'action peut-être reproduite par plusieurs maîtres d'ouvrages ou maîtres d'œuvre sur en PMQ
3.  **L'action peut-être reproduite par des maîtres d'ouvrages ou maîtres d'œuvre en PMQ et/ou ailleurs**
4.  L'action est transférable, et grâce à la mise en œuvre du projet, le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont en mesure de devenir des acteurs / initiateurs d'actions concourant aux objectifs fixés

● Qu'est-ce qui est transférable et présente un caractère durable ? La méthode et la nature des actions.

## ⑤- EFFET SUR LES PRIORITES TRANSVERSALES DE L'U.E.

Les 4 priorités transversales de l'UE :

**Environnement - Egalité des chances hommes-femmes - Société de l'information - Emploi**

Effet positif : contribution intentionnelle ou effective à la prise en compte de l'une de ces priorités au moins

Effet remarquable : méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant

● *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible). Ce projet :*

1.  n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (effet neutre)
2.  **a un effet positif sur 1 priorité transversale de l'UE.**
3.  a un effet remarquable sur 1 priorité transversale de l'UE.
4.  a un effet positif sur au moins 2 priorités transversales de l'UE.
5.  a un effet remarquable sur 1 priorité transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres.

● *Précisez quelle priorité de l'UE est concernée : entourer ces priorités.* **Environnement -**

## ⑥- INSCRIPTION DU PROJET DANS LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS

➤ Sur quel axe et fiche-action de la Charte ce projet aura-t-il un effet ?

● *Axes majeurs concernés* :  Ancrer le territoire de projet dans son environnement -  Promouvoir un développement économique durable

● *Mesures concernées* : entre autres, Axe 1, mesure 1 : Améliorer connaissance ressource patrimoniale - Axe 3, mesure 1 : favoriser le maintien et transmission des exploitations

- Liens avec les chartes ou programme thématiques élaborés (paysage, habitat, énergie...) :
0.  L'opération ne s'inscrit pas dans l'une de ces chartes ou programme thématique du Pays
  1.  L'opération s'inscrit dans l'une des chartes thématiques du Pays : la charte paysagère

### **⑦- EVOLUTION DU PROJET**

*Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains, financements ...) ?* Oui  
Les actions envisagées devraient pouvoir s'inscrire dans le temps en raison de leur caractère reproductible et transférable (journées murets, élaboration du livret d'interprétation, préparation de la journée du patrimoine de Pays), de leur prolongation possible (diffusion du document de présentation de la charte paysagère). D'autre part certaines actions, de par leur nature, devraient faciliter l'émergence de nouvelles démarches de réflexion territoriale et de développement : élaboration de cartographies agricoles à échelle intercommunale, échange de bonnes expériences sur la pierre, soutien à l'organisation et à l'animation de journées murets. Un suivi des actions sera assuré dans le temps par le SMPMQ (poste chargé de mission)

### **⑧- EVALUATION**

•Eléments pris en compte pour évaluer la situation avant réalisation de l'action (rédiger ici une courte note sur l'état initial, sur la base de critères clairement définis, sur la base du Dossier de Demande Leader + )

#### **Document gd public de présentation charte**

Etat initial : aucun document de communication présentant la charte paysagère existant avant la fin de l'année 2005. Réédition de ce document en 2006.

#### **Livret d'interprétation paysage et patrimoine enfants**

Etat : Aucun livret de ce type existant à ce jour concernant le GRP Midi-Quercy, en PMQ.

#### **Journées murets pierres sèches**

Etat : Actions de restauration de murets via des journées d'animations organisées depuis plusieurs années par l'APICQ. Soutien financier et technique du SMPMQ depuis 2004. Bilan écrit des 6 journées (3 journées x 2 modules) organisées en 2004/2005 co-réalisé par le SMPMQ et l'APICQ ayant montré l'intérêt de ces journées du point de vue des bénéficiaires. Plus de 200 m de murets restaurés par ce biais en 2005. Action contribuant surtout à l'application de l'une des recommandations de la charte paysagère.

#### **Journée du Patrimoine de Pays**

Etat : Participation à l'organisation de cette journée par le SMPMQ depuis plusieurs années, en collaboration avec les co-organisateurs et animateurs de cette journée (Mairies concernées, Offices de Tourisme, associations, le cas échéant artisans...). En 2006, regroupement de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins. L'association les Moulins du Quercy est chargée pour la première fois de coordonner l'élaboration de la brochure d'information sur plusieurs départements : Tarn-et-Garonne, Tarn et Lot. Le travail d'animation territoriale du SMPMQ au sein du Pays Midi-Quercy reste le même sur le fond, cependant il n'est pas cette année le commanditaire de la brochure.

#### **Voyage d'étude (échanges d'expériences autres territoires)**

Etat : Des opérations de restauration et de mise en valeur des matériaux de l'architecture traditionnelle, notamment la pierre, sont menées depuis plusieurs années dans les Cévennes et l'Ariège. Rencontre, entre autres, des acteurs de ces territoires et du Pays Midi-Quercy lors du colloque transpyrénéen de la pierre sèche à Auzat en 2004. Avant le voyage d'étude prévu et à la connaissance du SMPMQ, pas d'action de sensibilisation et de valorisation sur la pierre menée en PMQ qui permettent de rencontrer et mobiliser à la fois des acteurs du PMQ et les acteurs d'autres départements sur ce thème.

#### **Cartographies agricoles**

21 cartographies agricoles communales réalisées par l'ADASEA sur le territoire entre 2004 et 2005. A ce jour, aucune Communauté de Communes du PMQ n'est entièrement couverte par ce travail. Les documents produits jusqu'à présent n'étaient pas conçus pour être remis à échelle d'une C. de Communes. Le travail prévu en 2006 devrait permettre d'apporter une valeur ajoutée sur ces deux points.

#### **•Eléments à prendre en compte après réalisation de l'action.**

D'une manière générale, indicateurs de réalisation :

1. Nature des actions réalisées par rapport à la nature des actions prévues
2. Nombre d'actions réalisées par rapport au nombre d'actions prévues

Voir également : indicateurs de réalisation et de résultats listés action par action dans le dossier Annexe 3.

### **⑨- INFORMATIONS PRATIQUES**

Auteur(s) de la fiche projet Leader Plus : Bertille DANIEL - Date d'établissement de la fiche : 15.06.06.



# LEADER + PAYS MIDI QUERCY

## FICHE PROJET

**OPERATION N° : 60**

**MESURE N° : 2**

**PRESAGE N° 21197**

**INTITULE** : Mise en œuvre du Plan énergies du PMQ (2006-2008)

**MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : SM PMQ

### **OBJECTIFS** :

- Mise en œuvre d'un plan énergies pour le PMQ dans le cadre d'un contrat ATEnEE (Actions Territoriales pour l'Environnement et l'Efficacité Energétique) avec l'ADEME
- Inscrire le territoire dans une dynamique de préservation de la planète par la maîtrise de l'émission de gaz à effet de serre
- Créer une mission « énergies » au sein du SM PMQ pour accompagner la mise en œuvre d'un programme d'action sur les énergies

### **CONTENU DU PROJET** :

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy s'est engagé depuis 2003 dans l'élaboration d'un diagnostic énergétique de territoire. Ce dernier a donné lieu à une prestation intellectuelle par un cabinet d'études pour définir un plan d'actions Energie en Pays Midi-Quercy. Dans ce cadre, il a été proposé de conventionner avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) établissement public de l'Etat, pour la mise en œuvre d'un contrat Atenée « Actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique » sur la période 2006-2009.

Ce contrat permettra de mettre en œuvre le plan d'actions énergies du Pays Midi-Quercy grâce à la création d'une mission « Energie » au sein du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy à destination des 48 communes. Ainsi les 3 axes prioritaires définis dans le plan énergie (amélioration de l'efficacité énergétique du territoire, valorisation des énergies renouvelables, accompagnement de la mise en œuvre du programme d'actions) pourront être coordonnés et évalués durant les 3 années à venir. L'engagement du programme ATEnEE avec l'ADEME va se formaliser par la signature d'un accord cadre de partenariat puis d'une convention particulière à l'accord cadre, pour la mise en place, d'un « chargé de mission » pour l'animation du Contrat ATEnEE. Cette convention définira le montage financier de la mission énergie pour les 3 années (2006-2009).

### **CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE** :

Engager le territoire dans une dynamique durable de préservation de la planète par une action coordonnée sur les énergies

### **CALENDRIER DE REALISATION** :

Le contrat ATEnEE est prévu pour 08/2006-07/2009 (éligibilité LEADER+ jusqu'à fin 2008)

**PARTENAIRES** : ADEME ; ARPE ; CAUE ; EPCI ; Communes ; associations locales...

### **COUT PREVISIONNEL Total TTC : 130 877€**

Ingénierie :

Fonctionnement (08 /2006- fin 2008) : 130 877€

- (chargé de mission : 84 100€(salaire chargé)
- dépenses de fonctionnement : 46 777€(1/3 temps secrétariat ; déplacements ; frais de structure)

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** :

Coûts	COUT TOTAL	UE	ADEME	Autofinanc.
<b>Eligible UE (2006-2008)</b>	<b>130 877</b>	<b>65 439 (50%)</b>	<b>39 263 (30%)</b>	<b>26 175</b>
Coût réel (2006-2009)	162 468	65 439	48 740	43 776

# LEADER + PAYS MIDI QUERCY

## FICHE PROJET

**OPERATION N° :61**

**MESURE N : 3**

**PRESAGE N°21201**

**INTITULE** : Mise en œuvre du projet culturel de territoire du PMQ (2006-2008)

**MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : SM PMQ

### **OBJECTIFS** :

- Accompagner la mise en œuvre du Projet culturel de territoire par de l'ingénierie territoriale
- Créer un poste de chef de projet culturel pour assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du projet culturel de territoire

### **CONTENU DU PROJET** :

Le SM PMQ s'est engagé depuis 2003 dans l'élaboration d'un projet culturel de territoire dans le cadre d'un dispositif mis en place en Midi-Pyrénées par le Conseil régional et la DRAC ;

Dans ce cadre, une réflexion partenariale et participative a été menée pour définir les objectifs et les moyens dont le Pays MQ souhaite se doter pour contribuer à la structuration et au développement d'un véritable projet culturel de territoire.

Un état des lieux a été réalisé en 2004-2005 par un premier prestataire culturel qui est complété à présent par deux consultants pour finaliser la définition du projet culturel.

Le SM PMQ a décidé de créer dorénavant et déjà le poste de chef de projet culturel, cofinancé par le Conseil Régional et la Drac dans le cadre du dispositif « des projets culturels de territoire », afin d'assurer une continuité dans la dynamique engagée.

Ce poste a pour mission principale la mise en œuvre de la politique culturelle définie et retenue par le PMQ notamment en mettant en place des outils pérennes de suivi et d'évaluation du projet culturel afin d'aboutir à une meilleure lisibilité et visibilité de l'action culturelle en MQ .

La durée de la mission, cofinancée par le Conseil Régional et la Drac, est de 3 ans, à l'issue de laquelle une évaluation sera effectuée pour définir la suite qui devra être donnée.

### **CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE** :

Dynamique territoriale culturelle renforcée par de l'ingénierie de projet permettant d'assurer une meilleure appropriation du Projet culturel par les acteurs locaux

### **CALENDRIER DE REALISATION** :

Mai 2006-mai 2009 (éligibilité LEADER+ que jusqu'à fin 2008)

**PARTENAIRES** : DRAC, Conseil Régional, EPCI, acteurs culturels de l'ensemble du territoire....

**COUT PREVISIONNEL (TTC)**: 119 500 €

Ingénierie :

Fonctionnement : 119 500€(salaire chargé + déplacements du 05/2006 à fin 2008 = 101 500€; frais de structure 2007-2008= 18 000<sup>€</sup>)

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** :

Coûts	COUT TOTAL	UE	CR	DRAC	Autofinanc.
<b>Eligible UE (2006-2008)</b>	<b>119 500</b>	<b>40 601</b>	<b>28 333*</b>	<b>26 666*</b>	<b>23 900</b>
Coût réel (2006-2009)	135 000	40 601	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	34 399

\* convention de 3 ans dans le cadre « des projets culturels de territoire »

# LEADER + PAYS MIDI QUERCY

## FICHE PROJET

**OPERATION N° : 63**

**MESURE N° : 4**

**PRESAGE N° : 20908**

**INTITULE** : Mise en réseau de chantiers internationaux de jeunes volontaires en Pays MQ (2006)

**MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Association CITRUS **délégation régionale de Solidarités Jeunesses**

### **OBJECTIFS** :

- **La réalisation d'un travail concret**, sur la base d'un engagement vis à vis d'une commune ou d'une association, visant à **valoriser le patrimoine naturel et culturel du Pays MQ**. Le chantier constitue une occasion de sensibiliser la population locale à ces richesses, et de les faire découvrir aux internationaux accueillis ;
- **Un apprentissage social et citoyen, à partir de la vie collective** : les volontaires apprennent à gérer ensemble une vie de groupe, comprenant des aspects quotidiens tels que la gestion d'un budget, les courses à faire, la confection des repas, l'organisation du rythme de travail, le planning d'activités et de loisirs, etc., mais aussi la gestion des relations interculturelles et interpersonnelles. L'association propose une **sensibilisation au respect de l'environnement** tout au long de l'accueil du groupe, sous différents aspects (tri sélectif, choix de consommation, etc.).
- **Un chantier international constitue un temps fort d'animation locale, qui privilégie les échanges interculturels** entre le groupe de volontaires accueillis et la population locale. Pour chaque participant, local ou international, les rencontres occasionnées visent une ouverture à l'autre et à l'ailleurs, qui perdurera au delà de la durée même du projet.

### **CONTENU DU PROJET** :

L'association souhaite proposer des projets sur **l'ensemble du territoire du Pays Midi Quercy en cohérence avec la charte paysagère du Pays MQ**.

Le bassin de ses partenariats est historiquement localisé sur la Communauté de Communes du Quercy Caussadais, mais vise à s'étendre aux Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, du Quercy Vert, et des Terrasses et Vallées de l'Aveyron, **sur une période de 3 ans, entre 2006 et 2008**.

**Chaque chantier regroupe une quinzaine de volontaires internationaux, pendant 3 semaines, autour d'un projet local portant sur le patrimoine bâti, l'environnement, ou une manifestation locale, en général pendant l'été.**

En 2006, les projets programmés concernent des travaux de réhabilitation et de remise en valeur du petit patrimoine rural ;

*Mode de mise en œuvre :*

**Les projets pour 2006**, en partenariat avec chaque Commune, auront lieu à :

- Monteils ; Lavaurette ; Verfeil sur Seye

➤ Le chantier international de **Monteils** porte sur la **rénovation d'une maisonnette de pierres**, située en face de la mairie, en bord de route, et bénéficiant donc d'une visibilité maximale. Un **mur de pierres**, situé sur la même place, sera également abaissé, afin de mettre en valeur la grange, située derrière.

➤ Le chantier international de **Lavaurette** porte sur la **rénovation d'un mur de pierres, situé en bout de terrain du presbytère du village**, endommagé par les intempéries.

➤ Le chantier international de **Verfeil sur Seye** porte sur la **remise en valeur du site du lavoir du village**. Une première phase de travaux a été réalisée lors d'un "chantier week-end" organisé par CITRUS à Verfeil, en partenariat avec la mairie, les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 février 2006. La phase de travaux réalisable par le prochain chantier international accueilli concerne la **construction de murets de pierres**, bordant le site du lavoir sur différents côtés.

Les hébergements prévus sont collectifs, sous tentes, ou dans des locaux en dur, afin de favoriser les échanges et la naissance d'une dynamique de groupe.

L'association souhaite participer à la dynamique de territoire impulsée par le Pays Midi Quercy dans toutes ses dimensions.

Pour chaque chantier, l'association s'efforce de **respecter au mieux les recommandations de la Charte Paysagère**, en favorisant le **travail en réseau avec des associations locales** telles que l'A.P.I.C.Q. ou la Maison du Patrimoine, mais aussi en **s'intégrant aux actions animées par le Pays**, notamment les Journées du Patrimoine au mois de juin.

- *Plus value de l'approche de territoire par le biais du Pays et du programme Leader + autour de ces projets :*



Outre les aspects mentionnés plus haut, le fait de **concevoir ces chantiers comme différentes facettes d'une action cohérente sur le territoire permettra une mutualisation des moyens mis en œuvre**, notamment pour la communication et la promotion faite de ces actions : une plaquette de présentation commune des 3 projets programmés sur le territoire, un dossier de presse, et une émission de radio sont en projet. L'information et la sensibilisation des habitants à leur patrimoine auront donc un **impact local d'autant plus fort**.

**CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE :**

- Réhabilitation et animation d'un patrimoine identitaire vecteur d'un lien social et culturel.

**CALENDRIER DE REALISATION :** *pour 2006*

Chantier de Monteils, du 8 au 29 juillet ; de Lavaurette, du 22 juillet au 12 août ; de Verfeil sur Seye, du 29 juillet au 19 août.

**Pour les années 2007 et 2008**, la programmation n'est pas encore arrêtée, et le sera annuellement. Néanmoins, plusieurs Communes se montrent déjà intéressées.

**Avec la Commune de Verfeil sur Seye est également en cours un partenariat à plus long terme, autour d'un projet de "chantier permanent"** portant sur la réhabilitation de l'ancienne école du village, en vue d'y créer un carrefour associatif et culturel. Les travaux sont réalisables par des volontaires internationaux accueillis pour plusieurs mois, et s'investissant par ailleurs dans la vie locale à tous niveaux. Une démarche de **"formation-action"** est en cours entre la mairie, les associations locales et CITRUS, **encadrée par l'ADEFPAT, en lien avec le Pays Midi Quercy** également : un représentant de la Politique Culturelle du Pays participant au groupes de travail.

**PARTENAIRES :** Communes, associations locales culturelles, APICQ, MFR Verfeil...

**COUT PREVISIONNEL (H.T):**

Ingénierie :

Fonctionnement : 27 416 € (achats : 11 120€; personnel : 3 566€; communication : 2 992€; déplacements : 6 008€; frais divers : 3 730€)

Investissement : 1 000 €

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

Coûts	COUT TOTAL	UE	CR	ETAT DRAC et DRJS	Communes EPCI	Autofinanc.
Eligible UE	28 416	8 000	2 400	3 516	13 500	1 000

# LEADER + PAYS MIDI QUERCY

## FICHE PROJET

**OPERATION N° :64**

**MESURE N° 5**

**PRESAGE N° 21215**

**INTITULE** : Création d'un lieu de mémoire relatif à un camp espagnol à Septfonds

**MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Commune de Septfonds

### **OBJECTIFS** :

- Améliorer la connaissance et la transmission d'une page historique de notre territoire : l'accueil de réfugiés espagnols en 1939-1945
- Perpétuer la mémoire d'une période historique importante pour la région de Septfonds
- Valoriser et rendre accessible le résultat de nombreuses recherches historiques par des aménagements muséographiques

### **CONTENU DU PROJET** :

La commune de septfonds a décidé de créer un lieu de mémoire relatif au Camp de Judes (dont il ne subsiste que quelques vestiges), sur un terrain situé au pied de l'église Lalande et dominant le site.

Les recherches historiques menées ces dernières années permettent à présent la reconstruction de deux baraquements d'époque aux dimensions réelles et un aménagement muséographique de l'église où sera évoqué la mémoire de cette période marquante pour la région.

Le projet d'ensemble, inscrit dans le Contrat de Pays année 1 (montant global de 297 000€HT), comprend :

\*Travaux de recherches à partir d'archives et de documentation par une équipe d'ingénierie

\*Travaux : construction de baraques à l'identique des anciens bâtiments détruits

\*Consolidation et restauration de l'église de Lalande

\*Aménagements muséographiques des baraques et de l'Eglise

Le programme Leader+ est sollicité pour la partie travaux de recherche (étude) et les aménagements intérieurs et muséographiques (archives, ...) des baraquements et de l'église.

### **CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE** :

- Perpétuer la mémoire d'une époque importante de l'histoire du territoire, et participant à son identité culturelle.

**CALENDRIER DE REALISATION** : Sept 2006- fin 2007

### **PARTENAIRES** :

Service départemental de l'architecture et du patrimoine, associations d'anciens combattants...

### **COUT PREVISIONNEL (H.T): Total 70 000 €**

Ingénierie : 20 000€ H.T (étude, prestation intellectuelle)

Investissement : 50 000€H.T (comprenant : 25 000€pour l'aménagement intérieur muséographique de l'église et 25 000€pour l'aménagement intérieur muséographique de deux baraquements

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** :

Coûts	COUT TOTAL	UE	CR	CG	ETAT (T.I.L)	Autofinanc.
Eligible UE	70 000	33 600	7 000*	7 000*	8 400	14 000
Coût réel	250 000	33 600	30 000*	25 000*	30 000	131 400

\* contrat de Pays (1<sup>ère</sup> programmation)

# LEADER + PAYS MIDI QUERCY

## FICHE PROJET n° 20910

**OPERATION N° : 65**

**MESURE N°5**

**INTITULE** : Université Occitane d'été à Laguépie (2006)

**MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Association « Mélodie Guépienne Lenga Viva »

### **OBJECTIFS** :

- Sauvegarde d'un patrimoine culturel et transmission aux générations futures
- Développer un pôle de la culture occitane à Laguépie

### **CONTENU DU PROJET** :

L'association Mélodie Guépienne Lenga Viva organise la 5<sup>ème</sup> édition des universités occitane d'été à Laguépie.

Grâce au soutien du programme Leader+ en 2004 et puis 2005, la nature et la qualité des animations et des formations proposées ont été développées afin de toucher un plus large public dont la fréquentation globale continue à augmenter. En 2005 il a été constaté un intérêt croissant pour les cours et les activités de l'université. Le nombre des stagiaires était en très forte hausse (47 en 2005 contre 32 en 2004 et contre 20 en 2003), venus d'un peu partout de France (Alsace, Aquitaine, PACA, Languedoc Roussillon), mais aussi de Catalogne Espagnole et des du Luxembourg et des USA.

Cette université est l'Université Occitane d'Eté de référence de la région Midi-Pyrénées.

### **CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE** :

Transmettre au générations futures un patrimoine culturel identitaire : la culture occitane

**CALENDRIER DE REALISATION** : du 10 au 16 juillet 2006

**PARTENAIRES** : Commune de LAGUEPIE, Association Escambar, CFM radio, associations locales et régionales de promotion de la culture occitane

**COUT PREVISIONNEL** : 39 517 €TTC dont 15 217 €de recettes estimées  
**soit 24 300 €TTC de dépenses éligibles estimées**

Détail par poste : Communication : 10444 € Formation, animation et technique : 20313 €

Repas/hébergement : 2915 € Sacem : 950 € Locaux : 1500 € divers : 395 €

Bénévolat : 3 000 €

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** :

Coûts	COUT TOTAL	UE 30 %	CR	CG	ETAT DRAC	CC QRGA	Commune Laguépie	Autofinanc.
<b>Eligible UE</b>	<b>24 300 TTC</b>	<b>7 290 €</b>	<b>4 500 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>1 500 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>3 500 €</b>	<b>4 510 €</b>
Coût réel	39 517 TTC	7 290 €	4 500 €	2 000 €	1 500 €	1 000 €	3 500 €	19 727 €

\* % d'aide dégressif : 3<sup>ème</sup> année d'intervention LEADER+

# LEADER + PAYS MIDI QUERCY

## FICHE PROJET

**OPERATION N° : 66**

**MESURE N°8**

**N° PRESAGE : 19390**

**INTITULE** : Animation du programme Leader+ Pays Midi-Quercy (2006)

**MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

### **OBJECTIFS** :

- Constituer une équipe technique opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une animation et une cohérence des objectifs poursuivis par les opérations programmées avec la stratégie territoriale du Pays MQ.

### **CONTENU DU PROJET** :

La mise en œuvre du programme de développement LEADER+ Pays Midi-Quercy nécessite une mobilisation des acteurs locaux et un appui à l'élaboration de leurs projets.

L'Animation du plan de développement Leader + (accompagnement de sous-mesure, animation du GAL, du partenariat institutionnel et local,...) est assurée par un coordinateur (équivalent 40%) et 30 % de 2 chargées de mission (dont une jusqu'en mai 2006) qui travaillent en réseau avec les techniciens des EPCI du Pays MQ.

Petits investissements liés à cette mission

Frais de fonctionnement courants de l'équipe technique.

### **CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE** :

- Mobilisation pérenne des acteurs locaux du territoire

**CALENDRIER DE REALISATION** : année 2006

**PARTENAIRES** : EPCI, Communes, Associations locales, départementales et régionales.....

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : 45 363 €TTC

Fonctionnement (salaires et frais de déplacements)	36 163 €
- Coordinateur (40 % temps direction) - Assistante-animation (30 % de 2 chargées de mission dont une jusqu'au 05 /2006)	
Frais divers de communication, séminaire, ...	3 000 €
Frais de structures	6 200 €

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
45 363 €	22 682 € 50 %		13 609 € 30 %			9 072 € 20 %

\* via LEADER+